



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION n° 2024/10/142**

Finances locales – fonds de concours

**Séance du 14 octobre 2024**  
**Date de convocation : 8 octobre 2024**  
**Membres en exercice : 33**  
**25 présents – 31 votants**  
**Le quorum est atteint.**

**OBJET : Demande de fond de concours  
de la Communauté de Communes de  
Petite Camargue concernant le Plan de  
voirie de la commune.**

**L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.**

**Présents :**

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, Emmanuelle GAVANON, Agnès AUGUSTE.

**Absents ayant donné procuration :**

Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Jean DENAT  
Francine CHALMETON a donné procuration à Annick CHOPARD  
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Daniel SALMERON  
René GIMENEZ a donné procuration à Emmanuelle GAVANON  
Serge GARNIER a donné procuration à Jean-Louis MEIZONNET  
Carole CALBA a donné procuration à Agnès AUGUSTE

**Absents :**

Sandrine RIOS  
Jean-Pierre GUSAÏ

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Michel MATIVAL a été élu à l'unanimité** (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2)).

RAPPORTEUR : Mme Annick CHOPARD, adjointe au maire

EXPOSE : Dans le cadre de l'attribution du Fond de concours au bénéfice des communes membres de la Communauté de Communes Petite Camargue, la présente demande de financement a pour objet de soutenir la Commune de Vauvert dans son grand plan de voirie, à réhabiliter les voiries de son territoire.

L'objectif de ce « Plan voirie » est d'améliorer le quotidien des habitants du territoire en reprenant les voiries en fonction de leur état de détérioration. Les voiries réhabilitées sont des axes stratégiques et passants. Ces voies sont empruntées tous les jours par des centaines de véhicules. Conjointement à ce plan voirie, sont conduits le « plan mobilité » et le programme « Petite Ville de Demain » mettant au centre de la circulation quotidienne les modes de déplacements doux et notamment la circulation piétonne en centre-ville. Ces programmes s'inscrivent pour chacun d'eux dans la dynamique impulsée par la ville, de redynamisation de celle-ci, par tous les biais possibles. En effet, l'intérêt étant de faciliter la marche et le déplacement à vélo, sur les voies refaites en zone 30 notamment. Ainsi, de nouveaux marquages au sol ont été réalisés, les sens de circulation modifiés, et les voiries réhabilitées afin de permettre une traversée des axes stratégique de la ville plus aisée et agréable. Eu égard au Plan mobilité, la réfection des voiries de la commune semble essentielle afin de permettre à tous les usagers de la route de circuler sur des chaussées carrossables et en état.

Le « Plan voirie » a débuté depuis juillet 2024. Au regard du nombre de voies à réhabiliter, une partie de celles-ci seront travaillées à compter de janvier 2025. La majorité des voies néanmoins sont réhabilitées en 2024.

Le coût total de l'opération est de **858 535.10 € H.T.** La délibération n°2024/06/61 du Conseil communautaire en date du 19 juin 2024 indique que l'enveloppe prévue au budget principal pour l'exercice 2024 est de 1 000 000 € à répartir entre les communes membres. Concernant Vauvert, il lui est alloué la somme de **288 370 €**, soit 33,6% de la somme globale. Ainsi, conformément au plan de financement fourni en pièce jointe, la commune demande une aide à hauteur de **288 370 €**.

Dans ce cadre, il y a eu lieu de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté de Communes Petite Camargue au titre du fond de concours de l'exercice 2024.

PROPOSITION : Le rapporteur propose donc au conseil municipal :

- de déposer un dossier de demande de fond de concours auprès de la Communauté de Communes Petite Camargue
- d'autoriser le Maire, à signer tous les documents y afférents.

**DECISION** : Le conseil municipal, oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré  
DECIDE

**D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur** (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2))

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**A Vauvert, le 14 OCT. 2024**

**Le maire,**

  
**Jean DENAT**



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....1.7.OCT..2024.
- sa notification le.....
- sa publication le.....1.8.OCT..2024.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du .....

Pour le maire par délégation,  
La directrice générale des services,  
Yolande Cavalier

